

Année universitaire 2024/2025

# Droit et gouvernance publique - 3e année de licence

**Crédits ECTS : 60**

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La 3ème année de Licence Droit – parcours Droit et gouvernance publique a pour ambition de former des juristes ayant de solides compétences en droit ainsi que des connaissances pluridisciplinaires indispensables à la compréhension de l'action publique et de la décision publique locales, nationales, européennes et internationales.

### Les objectifs de la formation :

- Obtenir une licence en Droit orientée vers le droit public et la gouvernance publique, tout en maîtrisant les connaissances fondamentales du droit privé et les bases de la Common Law,
- Acquérir des notions en économie, gestion, sociologie et sciences politiques,
- Développer une réflexion personnelle tout en appréhendant les situations juridiques sous un angle pratique,

S'orienter professionnellement vers un métier en lien avec le secteur public, parapublic ou en interaction avec ces derniers ou vers la recherche en ces domaines (programme gradué PSL Droit- Master Recherches).

## PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRES

- Étudiantes et étudiants ayant validé leur 2ème année de licence à Dauphine, et ayant suivi la Filière Droit en L1 et L2.
- Étudiantes et étudiants ayant suivi le Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures (CPES) de PSL dès lors qu'ils ont choisi la filière Sciences économiques, sociales et juridiques (SESJ) et la majeure Droit sous condition de validation du CPES et d'obtention d'une moyenne au moins égale à 10 à la majeure Droit.
- Étudiantes et étudiants ayant validé leur 2ème année de licence ou équivalent BAC+2 (validation de 120 crédits ECTS), au sein d'une autre université ou autre établissement de l'enseignement supérieur dans le domaine juridique.
- Les candidates et candidats doivent disposer de connaissances fondamentales en droit privé et en droit public, et avoir un niveau d'anglais suffisant.

## POURSUITE D'ÉTUDES

Les étudiantes et les étudiants ont vocation à poursuivre leurs études à Dauphine dans le parcours Droit et gouvernance publique du Master 1 Droit (sous réserve de leur admission). Ce parcours de M1 donne accès, quant à lui, à l'un des parcours suivant de Master 2 Droit :

1. Droit du plaidoyer et affaires publiques
2. Droit et Gestion publique

Les étudiantes et les étudiants peuvent également, sous réserve des prérequis éventuels, candidater dans le parcours Affaires et fiscalité ou dans le parcours Patrimoine du Master 1 Droit de l'université lesquels ouvrent l'accès à différents parcours de Master 2 Droit

Les étudiantes et les étudiants peuvent en outre candidater dans d'autres Masters de l'université Paris-Dauphine, sous réserve des prérequis éventuels et de la sélection imposés par ces masters.

Enfin, titulaires d'un grade de Licence Dauphine en Droit, les étudiantes et les étudiants peuvent candidater à l'ensemble des Masters, nationaux ou internationaux, accessibles avec un tel grade.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- Semestre 5
  - Enseignements obligatoires
    - Droit international privé
    - Sociologie politique du droit
    - Droit des sociétés
    - Tort Law
    - Droit du travail
    - Droit public des biens
    - Droit public des affaires
    - Droit processuel public
    - Protection des droits fondamentaux
- Semestre 6
  - Enseignements obligatoires
    - Théorie Générale des Organisations Publiques
    - Droit de l'Union Européenne
    - Economie du droit
    - Atelier de plaidoirie
    - Contract Law
    - Finances publiques
    - Droit des contrats publics
    - Comparative Public Law
    - Droit international public
    - Développement durable - approche juridique
    - Comportement professionnel
    - Stage
    - Ressources humaines - Action publique

## DESCRIPTION DE CHAQUE ENSEIGNEMENT

### Atelier de plaidoirie

**ECTS** : 2

**Volume horaire** : 21

**Description du contenu de l'enseignement :**

Responsables : Maîtres Lepetit, Bourdié et Royaux

Etude des règles de procédure devant les principales juridictions,

Rédaction d'actes de procédures,

Visite du Palais,

Simulation de procès dans une salle d'audience.

Méthodes de l'Enseignement

~ Cours et études de cas ~ Cours en petit groupe

**Compétence à acquérir :**

**Montrer comment s'appliquent les principes et règles de la procédure civile au travers du déroulement des procédures devant les principales juridictions, la rédaction des actes et la plaidoirie.**

**Bibliographie, lectures recommandées :**

Bibliographie

- Thenis Droit – Procédure Civile – S.AMRANI MEKKI – Y. STICKLER,
- Dalloz Action – Droit et pratique de la procédure civile – S.GUINCHARD,
- PrécisDALLOZ – Procédure civile – Droit interne et communautaire - S.GUINCHARD, F.FERRAND
- Guide Pratique de la Procédure civile – Lexis Nexis – H.CROZE, C.LAPORTE,
- Guide du procès civil en appel – Lexis Nexis – Philippe et Nicolas GERBAY,
- Code de Procédure Civile – Lexis Nexis (bleu)
- Code de Procédure Civile – Dalloz (rouge).

---

## Comparative Public Law

**ECTS** : 2

**Volume horaire** : 18

**Description du contenu de l'enseignement :**

The objective of this course is to examine classic themes of public law from an international, European and comparative perspective, contrasting and comparing approaches in civil and common law jurisdictions, and analysing the impact of international and European norms. Themes covered during the course include the diverse Constitutional set-ups of different countries, the institutional relationship between parliament, the executive and the judiciary, Constitutional Courts and constitutional review, Constitutional principles such as the separation of powers and the rule of law, principles of public law and judicial review.

---

## Comportement professionnel

**Description du contenu de l'enseignement :**

L'UE comportement professionnel s'inscrit dans la continuité du programme Trajectoires, proposé en L1 et L2.

Après avoir travaillé auparavant la connaissance de soi, il s'agit en L3 de prendre conscience de son « être au monde ». Elle prend la forme d'un temps en amphi et de deux ateliers en petits groupes, axés sur la façon de présenter un oral et de se présenter à l'oral.

**Compétence à acquérir :**

Compétence visée : **Exposer clairement à l'oral une pensée structurée**

- En respectant les règles de présentations orales
- En maîtrisant les données théoriques reliées à cette pensée
- En sélectionnant les éléments pertinents pour nourrir son point de vue

**Mode de contrôle des connaissances :**

Cette UE ne donne pas lieu à examen mais à validation (sur participation active).

La présence aux ateliers est donc obligatoire.

---

## Contract Law

**ECTS** : 2

**Volume horaire** : 18

**Description du contenu de l'enseignement :**

L'enseignement vise à maîtriser les notions fondamentales du droit des contrats anglais et gallois. Les axes de l'enseignement sont:

- Axe 1: la formation de la relation contractuelle (offer/acceptance, intention to create a legal relation, certainty, consideration);
- Axe 2: contenu du contrat (terms/representation, exclusion clauses);
- Axe 3: les évènements qui affecte la vie et l'exécution du contrat (vitiating factors, misrepresentation, mistake, duress, frustration);
- Axe 4: les sanctions (damages and remedies).

Les étudiants se verront fournir un *Caselaw summaries* qui contient le résumé des décisions importantes sur chacune de ces notions juridiques. Les étudiants auront à travailler sur des cas pratique.

**Compétence à acquérir :**

L'objectif de l'enseignement est de maîtriser les fondamentaux du droit des contrats en Angleterre et au Pays de Galles. Les étudiants doivent être en capacité à poser les questions de droit et les résoudre en application de la jurisprudence pertinente.

**Mode de contrôle des connaissances :**

Le contrôle des connaissances repose sur :

- la résolution de cas pratique en classe (note de participation);
- la résolution d'un cas pratique en groupe, présenté sous la forme d'un exposé;
- un examen final qui consiste en un cas pratique.

La note de travaux dirigés peut inclure un test en ligne.

**Bibliographie, lectures recommandées :**

- R. D. Brain, Contracts, Quick review, 8th ed., West, Saint Paul, 2013.
- G. Klass, Contract law in the United States, 2nd ed., Wolters Kluwer, Alphen, 2012.
- C. Turner, Contract Law, Key facts, 4th ed., Hodder education, London, 2012.
- R. Taylor and D. Taylor, Contract Law, OUP, Directions, 3rd ed., Oxford, 2011.

---

## Droit de l'Union Européenne

**ECTS :** 4

**Volume horaire :** 36

**Description du contenu de l'enseignement :**

Le cours propose aux étudiants une présentation approfondie des règles matérielles et procédurales applicables au sein de l'Union européenne (traités, directives, règlements, jurisprudence etc.) ainsi que des différents domaines d'intervention de l'Union européenne. Il s'agit notamment d'envisager les principales règles relatives au marché intérieur et à la libre circulation mais également celles concernant la politique étrangère et de sécurité commune ainsi que la coopération policière et judiciaire des Etats en matière pénale (CPJP).

---

## Droit des contrats publics

**ECTS :** 3

---

## Droit des sociétés

**ECTS :** 2

**Volume horaire :** 18

**Description du contenu de l'enseignement :**

Présentation des notions : société vs entreprise, associés, dirigeants

développements sur les grands thèmes de droit des sociétés : création d'une société, vie de la société, droits et obligations des associés, statut pouvoir et responsabilité des dirigeants, transmission des parts sociales ou actions

**Compétence à acquérir :**

connaître les notions clés et les mécanismes essentiels du droit des sociétés

**Mode de contrôle des connaissances :**

contrôle terminal, questions de connaissance et de compréhension

---

## Droit du travail

**ECTS :** 3

**Volume horaire :** 36

**Description du contenu de l'enseignement :**

Objectifs de l'enseignement :

Le cours aborde les notions clés du droit du travail, droit vivant et réversible qui pose les règles du jeu des rapports de travail. Au-delà de cet apprentissage des règles, l'enseignement aura pour objectif de familiariser les étudiants avec un raisonnement

propre à cette discipline, à travers des exercices variés : rédaction d'un contrat de travail ou de règlement intérieur d'entreprise, résolution ou invention de cas pratique, lecture et commentaire d'arrêts.

#### Description de l'Enseignement :

Le cours porte essentiellement sur les relations individuelles de travail (naissance, exécution et rupture du contrat de travail). Les questions sont multiples et variées, par exemple : qu'est-ce qu'un contrat de travail ? Quels sont les pouvoirs d'un employeur ? Qu'est-ce que la discrimination ? Comment licencier ? Comment rompre un contrat sans licencier ? Comment faire évoluer un contrat ? Trois axes seront plus spécifiquement abordés :

-Axe 1 : le contrat de travail (recrutement, notion de contrat, diversité des contrats, essai)

-Axe 2 : l'exécution du contrat de travail (pouvoirs de l'employeur, libertés et droits fondamentaux des salariés, modification du contrat, clauses)

-Axe 3 : la rupture du contrat (licenciement et autres modes de rupture)

#### Méthodes de l'Enseignement :

Cours et études de cas, Cours en petit groupe

#### Compétence à acquérir :

Connaissances des notions fondamentales du droit du travail

Capacité d'argumentation et de raisonnement juridique (notamment à travers les procès fictifs)

#### Mode de contrôle des connaissances :

Contrôle continu à 100%.

Le semestre est organisé autour des procès fictifs. Il s'agit de placer des équipes de 2 ou 3 étudiants dans la situation d'avocats (demande/défense) ou de juges. A partir d'un dossier, composé d'un énoncé sur le déroulement des événements et de pièces à la disposition des étudiants, ceux-ci devront assumer le rôle soit des avocats en demande, avocats en défense ou juges.

La note finale est composée d'une note de devoir maison, de la note de procès fictif (rédaction de conclusions et audience), éventuellement complétées par une note de test. Les enseignants prennent en compte la participation dans la détermination de la moyenne finale.

#### Bibliographie, lectures recommandées :

Manuels de droit du travail, au choix de l'étudiant, par exemple :

E. Dockès, G. Auzero, D. Baugard, Droit du travail, Précis, Dalloz, dernière édition.

E. Peskine, C. Wolmark, Droit du travail, Dalloz, coll. Hypercours, dernière édition.

Les étudiants doivent maîtriser les bases de données juridiques mis à disposition par la bibliothèque de Dauphine (Dalloz, Lexinexis, Lexbase, Lamyline, etc.).

Il est fortement recommandé de se procurer la dernière édition de ces ouvrages. Le Code du travail n'est pas utile.

---

## Droit international privé

ECTS : 4

Volume horaire : 36

#### Description du contenu de l'enseignement :

Objectifs de l'enseignement :

Acquisition des outils spécifiques du droit international privé (et donc du droit du commerce international) : Règle de conflit de lois, Lois de police, règles de compétence internationale et d'effet des jugements étrangers.

Description de l'Enseignement :

L'enseignement se déroule en deux temps :

—Le premier est consacré aux méthodes du conflit de lois ;

—Le second est consacré aux méthodes du conflit de juridictions ;

Méthodes de l'Enseignement :  
Cours et études de cas

**Mode de contrôle des connaissances :**

CC = CT

**Bibliographie, lectures recommandées :**

1) Ouvrages généraux :

B. Ancel et Y. Lequette, Grands arrêts de la jurisprudence française de droit international privé, Sirey (GA), 5ème éd., 2006 : Dalloz Bibliothèque numérique.

B. Audit et L. d'Avout, Droit international privé, Economica, 7ème éd., 2013.

D. Bureau et H. Muir-Watt, Droit international privé, t. I et II, PUF, coll. « Thémis », 2nde éd., 2010.

P. Mayer et V. Heuzé, Droit international privé, Montchrestien, 10ème éd., 2010.

M.-L. Niboyet, G. de Geouffre de La Pradelle, Droit international privé, LGDJ, 4ème éd., 2013.

2) Ouvrages de synthèse :

S. Clavel, Droit international privé, Dalloz, coll. Hypercours, 3ème éd., 2012 : Dalloz bibliothèque numérique.

F. Monéger, Droit international privé, Litec, 6ème éd., 2012.

---

## Droit international public

ECTS : 4

---

## Droit processuel public

ECTS : 3

**Description du contenu de l'enseignement :**

Structure des juridictions et principes fondamentaux

Le procès administratif (le recours, l'instruction, l'audience, le jugement et l'exécution)

L'appel et la cassation

Les procédures spéciales (référé, le contentieux fiscal, le droit des étrangers)

Les juridictions spécialisées.

**Compétence à acquérir :**

Comprendre les particularités et les finalités du procès devant la juridiction administrative.

---

## Droit public des affaires

ECTS : 4

---

## Droit public des biens

ECTS : 3

**Volume horaire :** 18

**Description du contenu de l'enseignement :**

Introduction – Les biens en droit public

I/ La propriété : principe fondamental du droit public des biens

II/ La propriété publique : fondement principal du droit public des biens

Première partie – Le domaine public

Thème 1 – Les notions de domaine public et de domaine privé

Thème 2 – L'incorporation d'un bien dans le domaine public

Thème 3 – La protection du domaine public

Thème 4 – La gestion du domaine public

#### Deuxième partie – L'expropriation

Thème 5 – La notion d'expropriation

Thème 6 – Les acteurs et l'objet de la procédure d'expropriation

Thème 7 – La phase administrative de la procédure d'expropriation

Thème 8 – La phase judiciaire de la procédure d'expropriation

#### Troisième partie – Les travaux publics

Thème 9 – La notion de travaux publics

Thème 10 – L'exécution des travaux publics

Thème 11 – Les dommages de travaux publics

#### **Compétence à acquérir :**

Notions du droit public des biens : propriété publique, domaine public/domaine privé, expropriation, travaux publics

#### **Mode de contrôle des connaissances :**

Devoir sur table ; 3h ; sujet au choix : dissertation ou commentaire d'arrêt

#### **Bibliographie, lectures recommandées :**

- BOURDON Pierre, MORAND-DEVILLER Jacqueline, POULET Florian, *Droit administratif des biens*, 12ème éd., 2022

- CHAMARD-HEIM, MELLERAY, NOGUELLOU, YOLKA, *Grandes décisions du droit administratif des biens*, 4ème éd., 2022

- FOULQUIER Norbert, *Droit administratif des biens*, 5ème éd., 2019

- ROUX Christophe, *Droit administratif des biens*, 2ème éd., 2021

---

## Développement durable - approche juridique

ECTS : 2

---

## Economie du droit

ECTS : 2

Volume horaire : 18

---

## Finances publiques

ECTS : 3

---

## Protection des droits fondamentaux

ECTS : 4

---

## Ressources humaines - Action publique

ECTS : 2

Volume horaire : 18

---

## Sociologie politique du droit

ECTS : 4

Volume horaire : 24

Description du contenu de l'enseignement :

Ce cours a vocation à familiariser les étudiants à la branche de la sociologie axée sur l'étude des pratiques juridiques effectives des acteurs juridiques. Il propose ensuite une initiation à la sociologie politique du droit.

---

## Stage

---

### Théorie Générale des Organisations Publiques

ECTS : 4

Volume horaire : 36

**Description du contenu de l'enseignement :**

Le cours de « Théorie générale des organisations publiques » propose une approche pluridisciplinaire d'un même objet – les organisations publiques – appréhendé sous l'angle juridique, sociologique, politique et économique.

Une ou deux séances introductives (3h ou 6h) présentent la sociologie des organisations et notamment les réflexions portant sur l'évolution du rôle de l'État dans la régulation des rapports sociaux.

Quatre ou cinq séances (12h ou 15h) proposent une approche juridique des organisations publiques en insistant notamment sur leur finalité et leur autonomie comme critères d'identification de celles-ci. Ces organisations sont envisagées à la fois d'un point de vue interne (Etat, collectivités territoriales), européen (Union européenne) et international (ONU et ses agences).

Trois séances (9h) replacent les organisations publiques dans le champ de l'analyse des politiques publiques. A travers des exemples concrets, elles s'intéressent à la fois au rôle des organisations publiques et de leurs agents dans l'action publique et dans la fabrication des politiques publiques mais également à l'influence sur ces organisations des politiques publiques visant à réformer l'action publique .

Deux dernières séances (6h) sont consacrées à une introduction à l'analyse économique des organisations publiques, en abordant successivement les choix publics (théorie du choix social, Public Choice, votes et offre de biens publics) et les institutions de régulation, en mettant l'accent sur l'histoire et les comparaisons internationales.

Une séance à mi-semester (3h) est consacrée à la méthodologie de la recherche et à la réalisation du court mémoire.

**Compétence à acquérir :**

- Savoir mobiliser différentes disciplines scientifiques pour l'analyse d'un même objet : les organisations publiques
- S'initier à la recherche académique par la rédaction d'un court mémoire
- Maîtriser les méthodes de problématisation et d'analyse d'un sujet

**Mode de contrôle des connaissances :**

50% de travail d'initiation à la recherche (mémoire rédigé seul ou à plusieurs étudiants)

50% examen oral

---

## Tort Law

ECTS : 2

Volume horaire : 18

**Description du contenu de l'enseignement :**

**This course will be taught in seminar format, with an interactive analysis of cases and materials relating to the topics in questions. Particular emphasis will be placed upon debate & discussion.**

The aim of this module is to provide an introduction to the study of the common law illustrating its basic functioning through examples from the law of torts. A number of seminars will focus on the defining characteristics of common law legal systems, including different patterns of legal reasoning, the distinctiveness of sources of law, and the question of the *mentalité* of the common lawyer. With this background in the mind, the course will then proceed to examine key issues in respect of tort law, including the structure and approach of tort law, an examination of component torts, such as the iconic tort of negligence. This will be undertaken by means of case law analysis, legal reasoning and advocacy. The focus of the course is upon the English common law.

**Compétence à acquérir :**



Understanding the specificities of the Common Law reasoning and argumentation

Problem solving and advocacy

Basic knowledge of the law of negligence

**Mode de contrôle des connaissances :**

60% contrôle continu

40% examen

**Bibliographie, lectures recommandées :**

Bermingham, V, Watson, S, Nutshells Tort, (Sweet & Maxwell, 2014) 10th Edition

Frison Danièle, Hutchinson Wesley, Moisan Jean-François, Weil Françoise, English Law and British Institutions, (Ellipses, 2005) 3e édition

Horsey, K. and E. Rackley, Tort law. (Oxford: Oxford University Press, 2015) 4th edition

Slapper, G. and D. Kelly, The English legal system 2015–2016, (Abingdon: Routledge, 2015) 16th edition

To look up case law: <http://www.bailii.org/>

---